

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 12 février 2013

## Suicide : plaidoyer pour une prévention active

### Déclaration du groupe de la CGT-FO

Monsieur le Président, Monsieur le rapporteur, Chers collègues, selon les sources du ministère de la Santé, chaque année en France, onze mille personnes mettent fin à leurs jours et deux cent vingt mille ont tenté de se suicider. À lui seul, le suicide représente donc plus de morts en France que les victimes du SIDA et des accidents de la route réunis.

Mais comment parler du suicide sans parler de la dépression, les deux étant des pathologies d'un lendemain sans espoir, dont l'issue la plus tragique est le passage à l'acte ? En effet, il est avéré que près de 70 % des personnes qui décèdent par suicide souffraient d'une dépression, le plus souvent non diagnostiquée ou non traitée. Ce phénomène s'explique notamment par un sentiment de honte ou de déni du malade, face à un tabou qui n'a plus lieu d'être dans notre société.

La détresse est réelle chez les dépressifs et nous devons tout mettre en oeuvre pour aider ces personnes, pour qui mourir est moins douloureux que de vivre. Leur prise en charge est donc un enjeu majeur de santé publique qu'il convient aux pouvoirs publics d'étudier avec un plus grand intérêt, car le dépistage de cette pathologie est insuffisant.

Ce constat est plus que préoccupant car l'Organisation mondiale de la santé (OMS) évalue qu'en 2020, la dépression sera la deuxième cause mondiale d'incapacité à faire face aux activités quotidiennes et au travail, et sera également le second contributeur d'importance au coût global des soins de santé.

Il convient de se donner les moyens de stopper cette dangereuse spirale dans cette époque particulière où le monde est mouvant, exigeant et source d'incertitudes, notamment en détectant mieux la dépression et le risque suicidaire.

Le groupe CGT-FO souhaite qu'une volonté politique claire se manifeste et que cette dernière indique, en cette période de crise, qu'il est possible de prévenir ce risque et de sauver des vies.

Le suicide a toujours été une pathologie de l'isolement et le travail était considéré comme un des premiers facteurs de protection contre le suicide. Mais l'empiètement du travail sur la vie privée couplé à un contexte économique difficile sont tous deux des sources de maux complémentaires qui inversent la tendance. À une crise financière s'est greffée une crise économique et sociale donnant naissance à un climat propice à une crise humaine et sanitaire. Ainsi, les victimes cachées de la crise, que ce soit en France ou en Europe, rendent cet avis encore plus dramatiquement d'actualité.

Malgré les efforts déjà accomplis, les suicidaires sont encore trop souvent mal accompagnés avec un taux de récurrence de 34 %, réellement inacceptable.

La prévention et l'accompagnement doivent être au coeur de toute action et le projet d'avis actuel s'inscrit dans la lignée d'une étude réalisée il y a vingt ans déjà par le CES, où était mise en exergue la nécessité d'un lieu d'échange entre professionnels afin

de combler le déficit d'information et le retard dans la recherche dont souffre la France sur la question du suicide.

Le groupe CGT-FO souhaite mettre l'accent sur la préconisation concernant la création d'un Observatoire des suicides et des conduites suicidaires, qui, au-delà de mieux nous informer sur un sujet encore trop méconnu, nous permettrait de mieux appréhender les phénomènes suicidaires afin de mieux les prévenir.

En abordant le suicide de front, il est question d'affirmer, par une dynamique collective et sociale, que personne n'abandonnera les citoyens les plus fragiles.

La prévention du suicide est l'affaire de tous, c'est pourquoi le groupe CGT-FO votera l'avis.